



PERMIS DE TRAVAIL SÉCURITAIRE JOURNALIER

(peut aussi être utilisé pour la réunion quotidienne sur la sécurité)

Lieu de travail : _____ Numéro du bon de travail : _____
Description du travail _____
d'aujourd'hui : _____
Date de délivrance : _____ Heure : _____
Entrepreneur principal : _____
Météo : Temp : _____ Précipitations : _____ Vitesse du vent : _____ Direction : _____

SECTION A : Détermination des risques sur le chantier

Lignes aériennes de transport d'électricité
Circulation - véhicules et les piétons
Énergie potentielle (ex. liquide ou gaz sous pression, électricité, statique)
Matières dangereuses sur le chantier (ex. carburant/vapeur, amiante, plomb, mercure) préciser : _____
Mauvais temps préciser : _____
Protéger de la chute d'objets
Services publics souterrains

Glissement / Trébuchement

Carburant en vrac/dispositifs de stockage sous pression (ex. propane)

Matériel d'exploitation (noter sur AST)

Danger atmosphérique - utiliser le journal des tests atmosphériques pour enregistrer les résultats

Risques de mains (ex. point de pincement, coupures, des gants appropriés)

Autre : _____

SECTION B: Identification des dangers (l'équipe doit effectuer une AST pour chaque tâche avant de commencer le travail afin d'aborder tous ces dangers)

Démolition
Retrait/élimination d'un réservoir enterré/vapeurs intenses
Activités dans une zones de circulation ou à proximité
Découpage/carottage de béton
Étayage/battage de pieux
Activité de machinerie lourde mobile (excavatrice, camion à benne basculante, camion-citerne sous vide ou hydrovac)

Soudage, découpage, meulage

Décapage au jet d'eau/de sable

Radiographie/essais aux rayons X

Essais sous pression

Autre : (comprend l'émondage d'arbres/de buissons, la manipulation de produits chimiques réactifs, le travail à proximité d'une étendue d'eau profonde, etc.)

OPÉRATIONS CRITIQUES : Si le travail comporte l'un des risques suivants, la liste de contrôle appropriée doit être jointe à l'AST.

Travaux en hauteur de plus de 1,8 m (6 pi) (y compris les excavations)
Entrée dans un espace clos
Entrée dans les puits d'accès d'un parc à réservoirs
Verrouillage et étiquetage (LOTO)
Travail à chaud

Levage d'équipement (p. ex. à l'aide d'une grue ou d'un camion-grue)

Arrêt des systèmes de contrôle essentiels

Perturbation du sol (dans une zone de creusage prudent ou visée par une localisation des services publics souterrains)

Utilisation d'un camion aspirateur

SECTION C:

- Tous les travaux doivent être exécutés conformément aux lois provinciales sur la SST et aux règles de sécurité des entrepreneurs.
 - Toutes les conditions qui s'appliquent doivent être respectées avant le début des travaux. **OUI S.O.**
- Un contremaître est présent pendant toute la durée des travaux.
 - Tout le personnel concerné est formé, a reçu l'orientation du travail et du chantier, et est apte au travail.
 - La zone de travail a été inspectée et les risques potentiels ont été atténués ou maîtrisés.
 - L'ÉPI approprié est disponible et porté par les travailleurs et les visiteurs (ex. des gants).
 - La zone de travail est délimitée et des panneaux ou barrières sont en place pour empêcher l'accès, au besoin.
 - Des extincteurs appropriés sont disponibles dans la zone de travail.
 - Fiches de données de sécurité (FDS) : Les matières applicables sont identifiées, les FDS sont examinées avant le début des travaux et sont facilement accessibles.
 - Y a-t-il eu un incident ou un quasi-accident à signaler avant le début des travaux.
 - Toutes les AST requises (y compris les procédures critiques) seront signées par l'équipe de travail et le contremaître.

SECTION D: Le responsable de l'exploitation atteste du travail fait sur le chantier et de son incidence sur les contrôles critiques (notamment l'heure de début et de fin des travaux d'entretien).

REPRÉSENTANT DE L'EXPLOITANT

Signature

Heure (début)

Heure (fin)

CONFIRMATION PAR L'ENTREPRENEUR DES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSUS

Contremaître (en lettres moulées)

Signature

Heure

PERMIS DE TRAVAIL SÉCURITAIRE JOURNALIER

(peut aussi être utilisé pour la réunion quotidienne sur la sécurité)



Sujets de discussion à la réunion quotidienne sur la sécurité

Sujet :	Commentaires, remarques et suivi :

Évaluation des risques de dernière minute (ERDM) – Résultats

Travailleur :	Entreprise / métier du travailleur	Pointage 1 à 5 (1 point pour chaque critère correct)*	Réalisé par (nom en majuscules et signature)	Commentaires supplémentaires (commentaires positifs ou en vue d'une amélioration)

* Critères pour les tests de qualité d'ERDM : (1) comprend la tâche (2) identification des risques (3) atténuation adéquate des risques (4) attitude (5) Apte au travail

REGISTRE DES TRAVAILLEURS ET DES VISITEURS

En signant, vous indiquez que vous avez compris et que vous acceptez tous les éléments de sécurité mentionnés dans le présent permis de travail sécuritaire et qui se rapportent à vos activités sur le chantier.

Nom du travailleur ou du visiteur	Nom de l'entreprise	Heure d'arrivée	Heure de départ	Signature

Pour les inscriptions supplémentaires, utilisez le formulaire d'inscription des visiteurs et des travailleurs